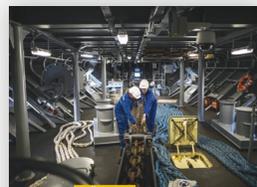


Industries navales et nautiques en Bretagne : un nouveau souffle !

Présente depuis des siècles en Bretagne, la « navale » a constitué un tissu industriel singulier, à tel point que le bateau est devenu emblématique de la région. Pourtant, la réalité de ce qu'elle recouvre semble assez mécon nue et les industries navales et nautiques souffrent d'une image parfois vieillotte, dont témoignent les difficultés persistantes de recrutement. Face à ce paradoxe, et alors que ces filières ont des atouts pour prendre part à l'objectif de réindustrialisation, le CESER propose un éclairage à 360° de ces activités et des opportunités qu'elles offrent en Bretagne.



Industries navales et nautiques en Bretagne : un nouveau souffle !



I Un socle industriel singulier

La Bretagne est, avec les Pays de la Loire et Sud-PACA, l'une des grandes régions navales et nautiques en France, avec toutefois quelques spécificités.

La région se caractérise d'abord par un nombre important de chantiers de construction et de maintenance, allant du chantier artisanal au grand groupe. Ceux-ci s'entourent de nombreux fournisseurs et sous-traitants, en particulier d'équipementiers, dont l'expertise est reconnue à travers le monde, et qui concentrent une part importante et croissante de la valeur ajoutée.

11 800 emplois dans la construction et la réparation navale

2 652 emplois dans l'industrie nautique.

© Jérôme Sevrette



Ce tissu est ensuite majoritairement composé de PME spécialisées, qui produisent des pièces uniques ou des petites séries pour trois types de marchés :

- les bâtiments militaires destinés aux marines française et étrangères ;
- les navires de travail, avec des entreprises d'abord tournées vers les filières locales, notamment la pêche et la conchyliculture, qui se sont ensuite diversifiées (transport de passagers, navires scientifiques, services portuaires, énergies marines...) ;
- les bateaux de plaisance (principalement des voiliers de petite plaisance) et la course au large.

Ce tissu industriel s'appuie enfin sur un ensemble de moyens humains et techniques : une riche offre de formation navale et nautique, une force de recherche et d'innovation, ainsi que de multiples ports connectés à leur hinterland et équipés d'infrastructures qui dimensionnent la capacité de production régionale (formes de radoub, slipways...).

Au final, ces activités composent en Bretagne une chaîne de valeur presque complète pour certains types de navires, et de nombreuses possibilités de diversification s'offrent encore à elles, dans les nouveaux types de propulsion et d'équipement et certains navires techniques de taille intermédiaire. La transition écologique fait ainsi naître de nouvelles opportunités, dont bien des entreprises de la région ont déjà commencé de se saisir : éco-conception, transformation et conversion des navires, déconstruction et recyclage... Cette base industrielle possède donc de nombreux atouts pour poursuivre son développement sous le signe des transitions, à condition de relever quatre défis.

I Quatre défis à relever

Faire filière(s)

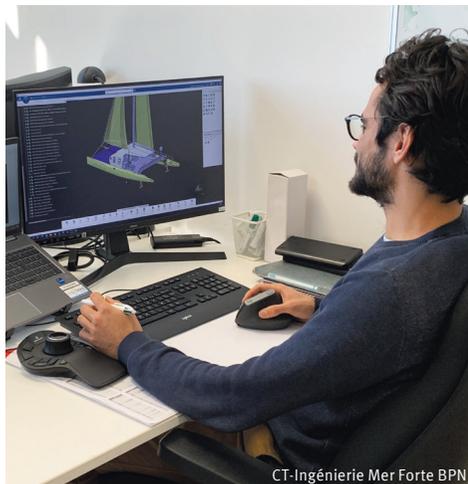
Les stratégies des entreprises navales et nautiques sont encore trop peu coordonnées, car elles travaillent pour des secteurs d'activité dont les enjeux sont différents. Pour autant, elles possèdent des intérêts et défis communs (transition écologique, maintien des compétences, transformation numérique), qui leur imposent de :

- se fédérer autour d'une stratégie de filière, alors que les investissements humains, financiers et matériels requis pour engager les transitions ne pourront être assumés par des acteurs isolés ;
- promouvoir une chaîne d'achat et de sous-traitance responsable et solidaire, alors que la proximité historique entre les chantiers navals et leur clientèle d'armateurs locaux s'est distendue avec l'internationalisation des chaînes de valeur.

Innover au service de la transition énergétique et écologique de la flotte

Plusieurs siècles après le passage de la voile à la vapeur ou du bois à l'acier, la construction et la réparation des navires arrivent à un nouveau tournant technologique, ouvrant l'ère du transport maritime zéro carbone. La Bretagne, région des innovations navales, peut être aux avant-postes si elle parvient à :

- créer de véritables filières industrielles, capables non seulement d'inventer les bateaux bas et zéro carbone, mais aussi de les construire sur le territoire ;
- explorer des solutions transitoires pour la réduction de la consommation de la flotte actuelle ;
- démontrer la fiabilité de solutions décarbonées produites en Bretagne, par l'accompagnement des transformations de la flotte locale (pêche et conchyliculture, desserte des îles, bacs et transrades, liaisons transmanche...).



CT-Ingénierie Mer Forte BPN

Développer les compétences

Les filières navales et nautiques sont capables d'offrir des emplois de qualité, répartis sur l'ensemble du territoire régional. Toutes rencontrent pourtant, comme bien d'autres secteurs, des difficultés de recrutement croissantes, qui imposent de travailler collectivement pour :

- anticiper les flux de main d'œuvre et les accompagner. Traditionnellement complexe dans ce domaine en raison du caractère cyclique de l'activité, cet exercice devient d'autant plus urgent

que le mouvement de réindustrialisation pourrait entraîner un appel d'air vers d'autres secteurs réputés plus attractifs ;

- poursuivre la montée en gamme des conditions d'emploi. L'attractivité de ces filières dépendra de leur capacité à améliorer les conditions de formation et d'emploi, mais aussi leur image. Il s'agit de montrer que ces métiers peuvent constituer des étapes dans des parcours centrés sur la quête de sens, l'esprit d'équipage et la qualité de vie.



© Jean-Yves Guillaume

Accueillir les industries navales et nautiques sur les territoires

Si ces filières sont aujourd'hui bien implantées et réparties, la poursuite de leur développement en Bretagne impose, dans un contexte de sobriété foncière et d'élévation du niveau de la mer :

- d'optimiser le foncier portuaire, au bénéfice d'activités industrielles qui peuvent difficilement s'implanter ailleurs, et particulièrement avec l'objectif du « zéro artificialisation nette ». Planifier l'accueil des activités navales et nautiques devient alors incontournable si l'on veut mobiliser des surfaces suffisantes et adaptées à leurs spécificités ;

- de penser le réseau d'infrastructures de demain, ces dernières étant déterminantes dans la compétitivité de ces filières ;
- de créer les conditions d'acceptabilité des industries navales et nautiques, et de l'industrie en général. Le regard porté sur ces activités doit changer si l'on veut leur permettre de se développer. Cela suppose de montrer les opportunités de développement qu'elles apportent, mais aussi de mettre en débat les conditions de leur implantation, ainsi que leurs retombées.

I Vers une mobilisation collective, pilotée par la Région

Comment conforter, valoriser et développer en Bretagne ces industries plurielles et stratégiques ? Quelles pistes pour en faire un moteur du développement industriel régional, créateur d'emplois attractifs, qualifiés et pionniers de la transition énergétique et écologique ? Les préconisations du CESER s'adressent d'abord au Conseil régional, au vu de ses compétences en matière d'économie, de formation et d'aménagement, mais elles concernent aussi ses partenaires.

➤ Définir une feuille de route « Industries navales et nautiques de Bretagne »

Les politiques maritimes régionales doivent reconnaître le potentiel de contribution des industries navales et nautiques à la réindustrialisation. Le CESER suggère au Conseil régional d'élaborer et de piloter une feuille de route dédiée à ces filières, pour donner une visibilité de long terme aux entreprises elles-mêmes mais aussi aux personnes susceptibles de se destiner à leurs métiers, ainsi qu'aux territoires qui les accueillent.

➤ Animer le dialogue régional sur ces industries

Structurantes pour le développement régional, les politiques de défense doivent faire l'objet d'une information et d'un dialogue en région. Des rendez-vous réguliers entre l'État, le Conseil régional et les industriels pourraient être organisés afin d'échanger sur les évolutions du plan de charge et leurs enjeux

pour la Bretagne. Le Conseil régional est aussi légitime à initier et animer un débat plus large sur le devenir industriel de la Bretagne, que ce soit avec l'État, les collectivités (au sein de la Conférence territoriale de l'action publique) et la société civile (au sein de la Conférence régionale de la mer et du littoral). Le CESER l'invite à mobiliser en ce sens les espaces du dialogue territorial en région.

➤ Impulser une dynamique de filière(s)

Il est indispensable que les filières navales et nautiques trouvent des espaces de dialogue où partager leurs perspectives, construire une parole commune et mieux tirer parti de la dualité civil-militaire. Ce rôle pourrait revenir au cluster Bretagne Pôle Naval, en renforçant ses missions de promotion des achats locaux, de mutualisation, d'accompagnement des entreprises à l'international, de montage de consortiums ou encore en lui permettant de travailler à la création d'un pool de compétences ou d'un groupement d'employeurs.

➤ Assurer un continuum innovation > industrialisation

Le CESER invite le Conseil régional à faire du transport et des mobilités maritimes durables un axe central de ses politiques de développement économique et d'innovation : il faut aider les entreprises régionales, qui ont peu accès aux niveaux national et européen, à inventer les solutions de demain et à les tester sur le territoire. Il s'agit aussi de mieux soutenir l'industrialisation de technologies émergentes pertinentes et différenciantes pour la Bretagne.

Dans cette perspective, le CESER souscrit pleinement à la volonté du Conseil régional de porter un coup d'accélérateur aux filières « *Propulsion vélique* » et « *Hydrogène* » : le travail de structuration engagé ces derniers mois mérite d'être concrétisé et amplifié, afin de faire en sorte que les efforts investis se traduisent par des projets industriels sur le territoire. Appliquer cette stratégie au renouvellement de la flotte de pêche et à la conquête d'autres segments de marché est aussi une opportunité.

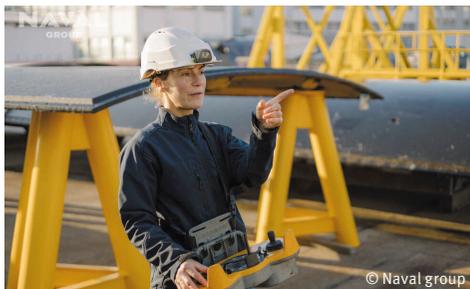
➤ Affirmer la vocation industrielle des ports régionaux

La stratégie portuaire régionale doit faire des ports le centre névralgique pour impulser, accompagner et accélérer les transitions des industries maritimes. Cela implique de planifier et d'anticiper les usages des 22 ports que possède la Région, mais aussi d'élaborer un plan pluriannuel de modernisation et de développement équilibré des infrastructures.

À plus long terme, une gouvernance unique des ports régionaux pourrait être envisagée afin de concrétiser le slogan « *un port plusieurs quais* », pour renforcer leur visibilité nationale et impulser une ambition industrielle partagée à l'échelle de la façade atlantique.

➤ Créer les conditions pour que les jeunes filles et garçons s'orientent vers ces métiers

La Région, première région de formation maritime, en charge de l'information sur les métiers et de la formation professionnelle, doit enfin s'adresser à la jeunesse, celle pour qui la « *navale* » est une vocation, et celle pour qui elle pourrait le devenir si ses métiers étaient mieux connus et valorisés. L'objectif est de renouveler l'image de ces activités à forte valeur ajoutée, appuyées sur des compétences qualifiées et ancrées dans la transition énergétique et écologique.



© Naval group

Conclusion

Une région telle que la Bretagne, qui place la maritimité au cœur de son rayonnement, n'a pas d'autre choix que de soutenir et conforter son excellence et ses savoir-faire dans la construction et la réparation des navires. Charge désormais à l'ensemble des acteurs, publics et privés, d'aborder le débat sur la réindustrialisation dans toute sa complexité, afin de donner un nouveau souffle aux industries navales et nautiques en Bretagne.

RAPPORTEURS

Stéphane CRÉACH et Hervé MOULINIER

CONTACT

Marion OLLIVIER, cheffe du pôle Mer-littoral
marion.ollivier@ceser.bretagne.bzh



CESER

Conseil économique, social
et environnemental régional

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7 rue du Général Guillaudot - CS 26 918 - 35 069 Rennes Cedex
T. 02 99 87 18 75 - contact@ceser.bretagne.bzh

🐦 twitter.com/ceserbretagne - ceser.bretagne.bzh